

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 47 (1918)
Heft: 9

Artikel: Le but de la leçon catéchistique
Autor: Dévaud, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 15 ct. la ligne de 5 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *Le but de la leçon catéchistique.* — *Notes d'un instituteur retraité.* — *Nos méthodes et nos moyens d'enseignement.* — *Partie pratique.* — *Echos de la presse.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Avis.* — *Annonces.*

Le but de la leçon catéchistique

Lorsque l'enfant se présente au baptême, le prêtre lui pose les questions suivantes, auxquelles le parrain répond : « Que désires-tu de l'Eglise de Dieu ? — La foi. — Et qu'attends-tu de la foi ? — La vie éternelle. » De cette foi, le baptême en dépose les germes, sous forme de vertu infuse, dans l'âme du petit ; mais ces germes demandent à être cultivés. De cette vie éternelle, le sacrement de régénération communique le principe, la grâce sanctifiante ; mais ce principe exige de se réaliser en vie chrétienne.

Aussi bien, l'enfant pourrait-il répondre au catéchiste qui l'interrogerait, au seuil de l'instruction religieuse : « Que désires-tu de moi ? — La culture de la vertu de foi. — Et qu'attends-tu de cette vertu cultivée en toi ? — Le développement de la vie chrétienne ici-bas et la vie éternelle là-haut. »

Le but de l'enseignement religieux, et spécialement du catéchisme, pour l'instituteur catholique comme pour le prêtre, n'est autre que l'éducation, la culture et le développement, dans le cœur et l'esprit

de l'enfant, de la vertu de foi, la foi convaincue, généreuse, agissante, qui se manifeste par la fermeté de l'adhésion, par la piété sincère, par la pratique constante et régulière de la vie chrétienne.

La foi est une vertu surnaturelle infuse au baptême. Mais il appartient à l'éducation et à l'enseignement de faire apparaître ces dispositions profondes, de les amener à leur épanouissement en convictions et en actes. Le but de la catéchèse doit donc être placé au delà de la simple appropriation mnémonique des réponses, au delà de l'appropriation intellectuelle de leur sens, dans leur appropriation volontaire et pratique. La vérité ne peut demeurer à l'état de connaissance ; elle doit être élevée à la dignité de conviction.

Les connaissances, le savoir, l'instruction sont le résultat d'opérations purement intellectuelles. La conviction implique un acte de volonté, une adhésion, un assentiment. On se donne à une idée ; on l'accepte dans son cœur et avec son vouloir ; on tend à y conformer sa vie. La conviction est l'adhésion à une doctrine à la fois comme vraie et comme bonne, comme directrice de vie.

La conviction est un acte d'assentiment. Mais cet acte, comme les autres actes, tend à se transformer en habitude. La conviction acquiert stabilité et fermeté. Et la stabilité, l'unité de la vie intérieure provient de la stabilité d'une conviction devenue une habitude, disons une vertu. La conviction religieuse est l'adhésion de l'intelligence, du cœur, de la volonté, de l'âme entière, à la vérité révélée. La doctrine du Sauveur est acceptée et voulue comme principe directeur de la vie. Il est indispensable d'atteindre non seulement l'intelligence, mais l'assentiment, mais l'adhésion volontaire que démontre la vie. La leçon de religion ne se propose pas de communiquer simplement des connaissances sur la religion, mais la religion elle-même. Aussi toute leçon se termine, normalement, par un acte de foi.

Que dirons-nous donc de ceux-là qui sont satisfaits quand ils obtiennent la mémorisation et la récitation impeccable du texte du catéchisme ? L'acte de foi suppose autre chose que l'adhésion à des mots ; il exige l'emprise mentale sur le contenu de ces formules. Tout au plus l'heureux possesseur de cette mémoire verbale jouit-il d'une foi implicite, foi irréfléchie, aveugle, extrêmement fragile. Car les concepts religieux, absurdes en général, que l'on a forgés autour des abstractions catéchistiques, sont rejetés à la première contradiction ou simplement à la première réflexion. Quelle résistance ce vocabulaire opposera-t-il à la fougue des passions juvéniles ? Au contact d'un milieu hostile, même indifférent ? Quelle froide, impersonnelle piété peut-il inspirer ? A quelle routine, à quelles superstitions, à quelles erreurs de conduite ne conduit-il pas ? La vertu de foi exige une connaissance, donc une emprise personnelle de l'intelligence sur le savoir religieux.

Mais ceux-là qui se déclarent, par contre, satisfaits, parce qu'ils ont constaté que leurs élèves comprennent le sens, la doctrine, tous les mots, demeurent encore en deçà du but. Certes la connaissance de Dieu, de la venue, de la vie et de la mort du Sauveur, de la morale et des moyens de grâces est indispensable. *Ignoti nulla cupido*. Sans une instruction claire, ordonnée, solide, la conviction est fragile,

aveugle, inopérante. Mais que de gens connaissent les dogmes sans y croire ? Et combien d'autres y croient théoriquement ou pensent y croire qui ne mènent pas une vie pratiquement chrétienne ? Il manque à ceux-là d'avoir adhéré aux leçons du catéchisme par leur cœur et leur volonté. Or la volonté ne réalise pas nécessairement ce que l'intelligence tient pour vrai.

Toute explication du catéchisme doit donc être accompagnée et suivie d'une exhortation au cœur et à la volonté. Elle doit se terminer, dans l'intime de l'âme enfantine, par un acte de foi, par un acte d'adhésion positif, réel, à la vérité doctrinale, à la règle de conduite que le catéchiste vient d'exposer et de démontrer tout en ayant soin de la faire aimer et vouloir.

La leçon catéchistique ne peut donc se borner à l'exposition du donné révélé ; elle doit travailler le cœur et la volonté.

Quel que soit le catéchiste, il n'a pas le droit de modifier à son gré l'Évangile. Or, prétend-il interpréter fidèlement la pensée du Maître, celui qui, par ses leçons abstraites, rebutantes, empêche ses jeunes auditeurs d'y prendre goût ? Les petits jugent de la religion sur l'impression que leur ont laissée les heures de religion. Dans toutes les paroles du Sauveur, que d'invites à l'aimer ! Et que désire-t-il, sinon notre amour et nos cœurs ? On a dit avec grand raison que, sans un commencement de charité tout au moins, il n'y avait pas de véritable croyance catholique.

La volonté, elle aussi, exige d'être travaillée. « La foi sans les œuvres est morte ». Mais les œuvres exigent la participation de la volonté. Que la bonne volonté termine donc la leçon de catéchisme, la volonté d'accomplir ces œuvres nées de la foi, la vie durant, avec persévérante fidélité.

La leçon de religion embrasse donc, comme la religion elle-même, l'être entier, ses facultés de connaissances et ses facultés d'action.

Sans doute, c'est l'agent principal de la formation chrétienne, le prêtre, qui provoque l'acte de foi terminal. Mais la collaboration de l'instituteur ne peut que tendre à ce même aboutissement. Il faut donc qu'il comprenne et veuille ce but et qu'il concoure à y faire parvenir l'élève selon sa part d'activité et ses moyens.

Sa part d'activité me paraît être : 1^o de préparer les facultés de connaissance de l'enfant à l'acceptation, à l'appropriation intellectuelle, en l'amenant à l'intelligence et à la mémorisation du texte du catéchisme diocésain ; 2^o de préparer ses facultés d'action à l'acceptation, à l'appropriation volontaire et pratique, de le mettre en appétit, en intéressant l'enfant à la leçon, en lui en faisant aimer le contenu doctrinal, en s'efforçant de lui faire désirer, souhaiter, la réalisation des règles de conduite qui en forment la conclusion normale.

Les moyens d'obtenir ce double objectif, nous essayerons de les définir plus tard.

E. DÉVAUD.

